Compte - rendu de la séance du Conseil Municipal de la Commune de Chouday en date du 21 Avril 2011

Le jeudi 21 Avril 2011, à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHOUDAY s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Madame Carole BRANCHEREAU, Maire de la Commune.

Présents - représentés : Mrs et Mmes BRANCHEREAU Carole, LANCEMENT Alain, LE BIHAN Hervé, PERIOT Didier, AUDEBERT Cécile, BONNEFOY Joëlle, WOZNIAK Marie-Christine, LIENARD Martine qui a donné procuration à Mme BONNEFOY Joëlle, BARDON Louis-Patrick qui a donné procuration à Mme Carole BRANCHEREAU, Marie-Odile PIET qui a donné procuration à Mr LANCEMENT Alain, André ROUSSEAU qui a donné procuration à Mme AUDEBERT Cécile.

Monsieur Alain LANCEMENT est désigné comme **secrétaire de séance**

Lecture est faite du PV de la séance précédente et les membres présents l'approuvent à l'unanimité.

Dans le cadre de ses délégations, Madame le Maire indique qu'elle a pris les décisions suivantes :

Le 23/02/2011 : Achat d'un ordinateur avec Pack Office pour la somme de 1196,00 € après consultation de 2 entreprises.

Le 31/03/2011 : Commande d'un tracteur tondeuse de marque John Deer après consultation de 3 fournisseurs pour la somme de 18 500 €.

Le 12/04/2011 : Changement d'un chauffe-eau électrique dans la salle des fêtes en remplacement de l'ancien tombé en panne pour la somme de 1 405,55 €.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal,
- Compte-rendu des délégations du Maire,
- Vote du compte de gestion 2010 dressé par le receveur municipal
- Vote du compte administratif 2010
- Vote des taxes communales
- Affectation du résultat d'exploitation 2010
- Budget primitif 2011
- Convention PAVE avec la DDT.
- Modification des statuts de la CCCB.
- Questions et informations diverses.

1. Vote du compte de gestion 2010

Le compte de gestion 2010 dressé par le receveur municipal étant conforme à celui établi par la Commune, ce dernier est voté à l'unanimité.

2. Vote du compte administratif 2010

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote le compte administratif 2010 qui se solde avec un excédent de fonctionnement de 114 240,98 € et un déficit d'investissement de 90 576,80 €. Voir pièces jointes.

Délibération n° 2011/séance du 21 Avril/05

3. Vote des taxes communales 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire les taxes communales de la manière suivante :
- Taxe d'habitation: 6,88 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15,23 %

Délibération n° 2011/séance du 21 Avril/06

4. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de 2010
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 114 240,98€.
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
- Affectation à la couverture d'autofinancement (c 1068): 60 676,80€
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 53 554,18€

Délibération n° 2011/séance du 21 Avril /07

5. Vote du budget primitif

Mme le maire expose pour mémoire et débat
- Bilan financier des travaux 2010

Montant total des travaux et investissements liés à l'opération
155.716,04€ H.T-186.236,38€ TTC

Origine	**Montant TTC**
Travaux sur bâtiments	153 882,90 €
Mobilier	10 698,22 €
Imprimante	2 392,00 €
Place	8 139,29 €
Diag, sps et architecte	11 123,97 €
Total	**186 236,38 € TTC**

Montant total des subventions 121.309,49 €
Montant total de recettes liées à l'opération 206.209,11 €
Taux de subvention = 121.309,49/155.716,04 *100 **78 %**

Sources	Montant
DGE	40.015,20 €
FAR	18.178 €
Amendes de police	162 €
Socio Culturel	8.139,29 €
Ministérielle	10.000 €
EDF	897 €
Contrat de Pays	39.100 €
Total	**121.309,49 €**
Emprunts	60.000 €
FCTVA	24.900 €

Annuité supplémentaire 1.795,41 €

Nécessite 150 € /mois d'économie d'énergie pour une opération blanche.

- Investissements prévisionnels 2011

  - Tracteur tondeuse : 17 940 €
  - Ordinateur : 1196 €
  - Chauffe-eau salle des fêtes : 1 405,55 €
  - Routes : 5 897€

  Finalisation de la route de la Claudinerie puis une partie de la route de St Ambroix.

  - Tables maison des associations : 657,80 €
  - Jardinières de la salle des fêtes : 1 000 €

Une enveloppe est mise en réserve dans l'attente du devis de l'entreprise Labreuille pour la construction de 2 jardinières en briquettes. Si d'ici le 5 Mai, nous ne disposons pas de devis de la part de cette entreprise, nous réaliserons la commande de jardinières préfabriquées.

- Local poubelles à Théry : 1 500 €

Ce dossier à fait l'objet d'une forte discussion. Le conseil municipal considère que chaque citoyen du hameau de Théry devrait comme tout citoyen de l'ensemble de la commune de Chouday, sortir ses poubelles jaunes uniquement le jour du ramassage. Mais pour un aspect sanitaire et esthétique, le conseil municipal accepte **exceptionnellement** de réserver une enveloppe budgétaire pour ce dossier.

- Plaques de rues : 2 500 €

Suite à la demande de plusieurs habitants du bourg, mais également des transporteurs et facteurs, une commission « signalisation » a été constituée. Elle est composée de :

- Didier PERIOT
- Alain LANCEMENT
- Marie-Christine WOZNIAK

Les membres se réuniront pour déterminer le périmètre de signalisation ainsi que les noms attribués aux rues.

- Portail cimetière : 500 €

Un devis est en attente pour la rénovation du portail du cimetière

- Equipement de la salle des fêtes : 620 €

Suite à la demande de plusieurs personnes qui louent la salle des fêtes, mais également de la part du comité des fêtes, le conseil municipal accepte de réserver une enveloppe pour l'achat d'un percolateur d'une capacité de 130 tasses, ainsi que d'un chariot de service.
Le percolateur sera mis à disposition du public sur réservation et moyennant une caution de 90 € (salle comprise). Dans le cas de non réservation du percolateur la caution de 75 € est maintenue.

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Mme le Maire, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2010 qui s'équilibre en recette et en dépenses à la somme de 339 965 €. Pour la section de fonctionnement 224 765€ et pour la section investissement à 115 200€.

6. Convention PAVE avec la DDT

Mme le Maire fait part que depuis le 23 décembre 2009, il est obligatoire de réaliser un diagnostic accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des bâtiments ouverts au public ainsi que des espaces mis à disposition du public. Pour cela la DDT, dans le cadre de ses missions, propose de passer une convention avec eux pour réaliser ce diagnostic à titre gratuit.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de passer une convention PAVE avec la DDT.

Délibération n°2011/séance du 21 Avril /08

7. Modification des statuts de la CCCB

Mme le Maire fait part que la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne doit modifier ses statuts pour permettre à certaines collectivités d'obtenir des subventions supérieures notamment dans le cadre des logements sociaux et de l'aménagement des espaces naturels sensibles.
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, accepte la modification des statuts de la CCCB.

Délibération n°2011/séance du 21 Avril /09

8. Transfert du contrat d'entretien de l'éclairage public à la Société SDEL Berry suite à fusion

La société Citéos nous informe que leur société transfère le contrat de la commune à la société SDEL Berry suite à une fusion.

Délibération n°2011/séance du 21 Avril /10

9. Questions et informations diverses

- Arbre de Noël :

Le spectacle de cette année sera proposé par la société Abeille Compagnie pour 45 mn de musique sur fond de marionnettes et contes le samedi 17 Décembre à 18h00 pour la somme de 600 € TCC.

- Association Coster Roller :

Par courrier, cette association de motos nous informe qu'ils passeront sur notre commune dans l'après - midi du 7 mai 2011 entre 15h00 et 17h00.

- Réunion des conseils municipaux CCCB :

Comme chaque année, la CCCB réalisera une réunion d'information ouverte aux membres du conseil municipal le mercredi 25 mai à 18h30.

- Cérémonie du 8 mai

Mme le Maire fait part que la cérémonie du 8 mai aura lieu à Chouday et qu'un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie. Afin de l'aider dans le service, elle demande qui sera présent et note qu'Alain LANCEMENT et Marie-Christine WOZNIAK seront absents. Seul Didier PERIOT a confirmé sa participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

CHOUDAY, le 26 avril 2011.

L'Adjoint,

Alain LANCEMENT